

SUN RACE EVENT

15 & 16 juin 2019

- AVIS DE COURSE -

1. REGLES

La régata sera régie par :

- Les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux habitables.

2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence annuelle FFVoile « compétition »,
- ou leur licence annuelle FFVoile « adhésion » accompagné d'un certificat médical de moins d'un an de non contre-indication de la pratique de la voile en compétition,
- ou leur licence journalière FFVoile accompagné,
- une autorisation parentale pour les mineurs,

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants = 50€ par bateau.

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription + prise de licence:

Vendredi 14 juin

09h00-12h00/14h-16h30 au Yacht Club de La Grande Motte (YCGM)

Samedi 15 juin

09h00 à 12h00 au YCGM

Dimanche 16 juin

09h00 à 10h00 au YCGM

Dates et heures des briefings et des debriefings :

Samedi 15 juin

10h00 Briefing Coach au YCGM

17h15 Debriefing Coach au YCGM

Dimanche 16 juin

09h30 Briefing de Philippe Gayraud, Président du Comité de Course - au YCGM

5.3. Départs sur l'eau :

Samedi 15 juin

- ⇒ RUN : ligne ouverte de 15h00 à 16h15
- ⇒ 14h00 : Mise en place du parcours d'entraînement

Dimanche 16 juin

- ⇒ 11h00 : 1^{er} signal d'avertissement (départ de la régata)

REMISE DES PRIX 17h30 au Yacht Club de La Grande Motte

Le dimanche aucun départ ne sera donné après 15h30.

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT : 2 classement seront établis : en temps réel et en temps compensé.

6.1 Le système de classement en temps réel sera établi sur la base du cumul du temps de toutes les courses

6.2 Le système de classement en temps compensé sera établi en fonction du coefficient brut applicable à chaque catégorie de bateau et défini par le Comité d'organisation. Pour chaque course le classement en temps compensé donnera lieu à l'attribution de points : le premier recevra 1 point, le deuxième 2 points etc. le classement final sera déterminé par le moindre total des points ainsi acquis.

6.3 En cas d'ex-aequo, c'est le rang de la dernière course qui départagera les concurrents.

6.4 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un et un temps de courses égal au temps du dernier plus 10%.

6.5 Toutes les courses compteront pour le classement général.

7. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

8. SECURITE

Veille VHF canal 77.

COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Pd du Comité de course : Philippe GAYRAUD

Pd du Jury : Christian RISPE

Commissaire aux résultats : Mariette ELBEZE